

A/C

European Commission
Directorate-General for Maritime Affairs and Fisheries
Rue Joseph II, 99B-1000
BRUSSELS

Reference	V/Communication	N/ Reference	Date
		04/2026	12/01/2026

Objet : Étude d'Eurostat sur le risque de pauvreté dans les régions de l'Union européenne – absence de Mayotte

Chère Mme. Charlina Vitcheva,

Considérant la récente publication, par Eurostat (l'Office statistique de l'Union européenne), en novembre 2025, de l'étude intitulée « *In which EU regions are people at risk of poverty?* », qui présente des données statistiques relatives à la proportion de personnes exposées au risque de pauvreté dans différentes régions de l'Union européenne, au niveau de la Nomenclature des unités territoriales statistiques – niveau 2 (NUTS 2), le Conseil Consultatif pour les Régions Ultrapériphériques (CCRUP) souhaite exprimer sa préoccupation quant à l'absence de Mayotte – région faisant partie intégrante de l'Union européenne depuis 2014 – dans cet exercice statistique ainsi que dans la représentation cartographique associée à cette étude.

Cette étude identifie la Guyane française comme la région présentant la plus élevée de personnes exposées au risque de pauvreté au sein de l'Union européenne. Toutefois, plusieurs documents officiels de la Commission européenne, notamment la communication de la Commission européenne (COM (2022) 198 final) « *Putting people first, securing sustainable and inclusive growth in the EU's outermost regions* », reconnaissent que Mayotte présente des niveaux de vulnérabilité socio-économique encore plus élevés, étant fréquemment identifiée comme le territoire affichant les indicateurs sociaux et économiques les plus défavorables parmi les régions européennes.

L'absence de Mayotte dans des études et analyses statistiques telles que celle récemment publiée par Eurostat est susceptible de conduire à une représentation incomplète, voire potentiellement biaisée, de la réalité socio-économique européenne, avec des implications directes sur l'interprétation des données, la comparabilité entre régions et l'élaboration des politiques

publiques de l'Union européenne, y compris celles relatives à la cohésion économique, sociale et territoriale, notamment dans les RUP. Dans ce contexte, et compte tenu du rôle central des données statistiques d'Eurostat en tant que référence pour les décideurs politiques, les autorités publiques et les parties prenantes, le CCRUP estime essentiel de veiller à ce que l'ensemble des régions européennes, y compris Mayotte, soient dûment incluses et représentées de manière cohérente.

Au regard de ce qui précède, le CCRUP sollicite par la présente que la Commission européenne demande à Eurostat la révision de l'étude concernée, afin d'y inclure explicitement Mayotte dans l'analyse statistique. Le CCRUP demande également que soit assurée une meilleure cohérence entre les données statistiques d'Eurostat et les études menées par d'autres services de la Commission, notamment la Direction Générale de la Politique Régionale et Urbaine (DG REGIO), ainsi que les travaux techniques du Comité scientifique, technique et économique des pêches (STECF), en particulier dans le cadre du *Working Group 24* (WG24).

Nous restons à votre disposition pour tout éclaircissement.

Bien cordialement,

Le Président du Comité Exécutif do CCRUP,

(Ruben Farias)